

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 novembre 2014

OBJET :

**Recensement de la population 2015
Rémunération des agents recenseurs**

**Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n° 9**

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre du recensement de la population, qui interviendra du 15 janvier au 14 février 2015, la commune aura la charge des opérations d'enquête et de collecte sur son territoire. Il lui appartiendra alors, en contrepartie d'une dotation forfaitaire de 18.796 €, de mobiliser les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à leur bonne réalisation.

Le recensement ne pouvant s'effectuer sans recourir à du personnel complémentaire, il convient de déterminer la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur, sous forme de vacations.

Considérant les tarifs appliqués par les collectivités de même strate, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire les tarifs en vigueur lors du dernier recensement en 2010, sachant que les agents recenseurs pourraient être un peu moins mobilisés compte-tenu de la généralisation du dispositif de recensement sur internet.

L'INSEE ayant découpé la commune d'Essey-lès-Nancy en 18 zones de collecte appelées « districts », il conviendra de recruter autant d'agents recenseurs, en plus du coordonnateur.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la rémunération brute :

- des agents recenseurs comme suit :
 - Demi-journée de formation : 24 €
 - Tournée de reconnaissance : 58 €
 - Feuille de logement : 1,39 €
 - Bulletin individuel : 1 €.

- du coordonnateur communal à hauteur de 1.000 € pour l'ensemble de l'opération

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2015.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 novembre 2014.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

tenu sous la présidence de
de Mme Michel BREUILLE Maire

- | | |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 26 |
| - Nombre de votants : | 28 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 07 novembre 2014 |
| - Convocation distribuée le : | 07 novembre 2014 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 16 décembre 2014 |

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. MARSON à MME GEORG
- M. CLOMES à M. LEINSTER

ABSENTE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE :

- M. SAPIRSTEIN

Pour extrait,

Michel BREUILLE,



Maire